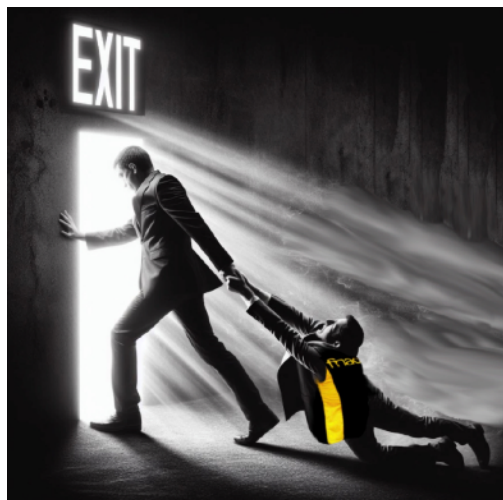




Fnac Labege

Licenciement: un de plus...



Notre action aujourd'hui vise à apporter notre soutien à notre collègue victime d'un licenciement pour des motifs que nous jugeons injustifiés. La direction s'est même affranchie des procédures légales. C'est sans convocation et sans entretien que son licenciement a été prononcé.

Notre collègue n'a eu que pour tort d'alerter sa manager sur des pratiques de ventes de services peu scrupuleuses vous impactant. En effet, plusieurs

litiges liés à des ventes de services (contrats d'assurance, abonnement canal+, Darty Max...) suscitent votre mécontentement. Ces services auraient été souscrits sans réel accord du client ou bien encore sans éclaircissement délivré sur les modalités de ces contrats. Ces pratiques de vente ont d'ailleurs été dénoncées ce mois-ci dans un article de UFC QUE CHOISIR.

Préférant pratiquer la politique de l'autruche sur ces problématiques, aucun temps d'écoute n'a été accordé à notre collègue qui n'avait en tête que la défense de vos intérêts. La direction a décidé de trancher unilatéralement en mettant fin à son avenir professionnel au sein de l'entreprise.

Nous vous faisons part de notre inquiétude grandissante face à ces méthodes qui nous semblent arbitraires et qui engendrent un climat anxigène pour les salariés. Elles aggravent encore davantage le manque d'effectif, les conditions de travail et la disponibilité du personnel pour vous servir et vous conseiller. Ce licenciement est le troisième en 6 mois ! **A QUI LE TOUR ?**

Nous soulignons que **H.** était un collègue impliqué dans son travail, extrêmement apprécié tant par ses collègues que par vous, nos clients.

Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien à ce mouvement de grève et nous demandons à notre direction la réintégration immédiate de notre collègue.



facebook.com/cgtfnac/



twitter.com/CgtFnac



instagram.com/cgt_fnac



youtube.com/@cgtfnac768



Viva Engage : Cgt Fnac

